

BULAC

[도서관] [शिक्षा] [කාලාපන] [ሥልጣን]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2013/156

Envoyé par
Marie-Lise Tsagouria

Téléphone
01 81 69 18 10

Courriel
marie-lise.tsagouria@bulac.fr

Date
9 avril 2013

COMPTE RENDU

Conseil scientifique du 14 décembre 2012

Participants présents

Membres du conseil scientifique

Dominique AKHOUN-SCHWARB
Véronique BÉRANGER
Alain BLUM
Chantal CHANSON-JABEUR

Thomas DE BRUIJN
Redouane DJAMOURI
Ève FEUILLEBOIS
Manuelle FRANCK

Antoine MARÈS
Éric MEYER
Jean-Luc RACINE
Michèle THERRIEN

Membres de droit

Daniel RENOULT

Marie-Lise TSAGOURIA

Invités

Alexandre ASANOVIC
Mélanie LE TORREC

Clotilde MONTEIRO
Soline SUCHET

Tiphaine VACQUÉ

Participants excusés

Michele BERNARDINI
Olivier de BERNON
Pierre BOILLEY

Catherine MAYEUR-JAUOEN
Thomas TABERY

Francis RICHARD

Prochaine réunion le
14 juin 2013 à 9h30

Lieu et Adresse

BULAC - Salle du conseil
65 rue des Grands Moulins - Paris 13ème

Ordre du jour

1. Approbation des comptes rendus du conseil scientifique des 8/12/2011 et 15/6/2012
2. Point sur le fonctionnement de la BULAC : services et fréquentation des salles de lecture
3. Présentation du programme d'activité 2013 et du plan d'action triennal 2013-2015
4. Politique documentaire : état des collections, éléments de méthodologie
5. Orientations de travail de la Mission coordination enseignement-recherche
6. Programme d'action culturelle 2013

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DES 8/12/2011 ET 15/6/2012

Les comptes rendus des 8/12/2011 et 15/6/2012 sont adoptés à l'unanimité.

2. POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA BULAC : SERVICES ET FRÉQUENTATION DES SALLES DE LECTURE

Des tableaux statistiques rassemblant les chiffres de la première année de fonctionnement de la BULAC sont présentés aux membres du conseil : inscriptions et fréquentation par établissements d'origine des lecteurs, disciplines, niveaux d'étude, nombres de prêts, de communication, de réservation d'espaces...

Alain Blum demande s'il existe des statistiques sur l'usage des ressources électroniques : la situation est variable selon les fournisseurs. C'est un axe d'amélioration identifié.

Dominique Akhoun-Schwarb s'interroge sur la fréquentation de la bibliothèque par des lecteurs handicapés. Il n'existe aucune statistique à proprement parler, mais le constat a été fait qu'un petit groupe de lecteurs non voyants utilisait régulièrement la bibliothèque et notamment les carrels et salles de groupe afin de permettre discussion et lecture à voix haute avec leur accompagnant. La définition d'une politique d'accueil plus élaborée et affichée fait partie des objectifs du nouveau plan triennal. Un sujet de mémoire avait été proposé en ce sens à l'ENSSIB, mais il a été refusé. Le sujet sera donc traité en interne.

Ève Feuillebois fait confirmer que le retour du CNRS au sein du GIP BULAC est bien enclenché : Daniel Renoult indique que les votes des établissements s'achèveront le 18 décembre. Le retour sera donc effectif courant 2013. François-Joseph Ruggiu devrait représenter le CNRS au sein du CA. Ce retour est un signal extrêmement fort qu'il convient de faire largement connaître à la communauté des chercheurs.

Antoine Marès remercie de l'excellent accueil qu'ont reçu ses étudiants de master. Il souligne les excellentes conditions de travail dont ils bénéficient.

Ève Feuillebois confirme que les visiteurs étrangers sont impressionnés par la BULAC, qui donne une image très positive de pôle documentaire.

Alain Blum fait également état de la satisfaction de ses collègues, particulièrement liée au fait que la BULAC ait réussi à donner l'impression de n'être pas la bibliothèque du seul INALCO.

3. PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2013 ET DU PLAN D'ACTION TRIENNAL 2013-2015

Marie-Lise Tsagouria présente le programme d'activité 2013 et le plan d'action triennal 2013-2015, qui ont été adressés aux membres du conseil.

Alain Blum s'enquiert des partenariats documentaires entre la BULAC et les autres bibliothèques. S'il existe de nombreuses collaborations informelles et quelques conventions formalisées, cela reste néanmoins un axe de progression pour la BULAC, tout particulièrement avec les centres de documentation de l'EHESS.

Ève Feuillebois fait préciser l'avancement des programmes de numérisation. La BULAC est pour l'instant dans une phase préliminaire de structuration technique. Elle avance aussi sur la recherche de financement pour la numérisation de ses manuscrits. Tous les autres projets de numérisation se construiront en lien avec la refondation de la politique documentaire et avec l'approfondissement des besoins des équipes de recherche.

Antoine Marès interroge sur la gestion du manque de spécialistes dans certains domaines : pour les domaines les plus importants historiquement ou quantitativement, la BULAC s'efforce de déployer une stratégie de recrutement qui permette de stabiliser des agents à forte compétence.

Pour les domaines de moindre ampleur, l'actualisation des collections se fait par alternance avec des contrats courts (6 à 12 mois).

Concernant la coopération avec la BNF, Véronique Béranger précise que le service des langues orientales va fusionner, à une date encore non déterminée, avec le service des langues étrangères. Quant à la nouvelle convention BNF-BULAC, elle est encore dans les circuits de validation à la BNF.

Le plan d'activité triennal est présenté par Tiphaine Vacqué. Elle met en valeur les grands axes qui orienteront l'activité de la BULAC, dans le contexte de moyens stabilisés, mais avec la perspective d'optimiser l'usage des ressources disponibles et de poursuivre la professionnalisation dans le fonctionnement des services.

4. POLITIQUE DOCUMENTAIRE : ÉTAT DES COLLECTIONS, ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

Alexandre Asanovic, responsable du Pôle collections depuis le 16 septembre 2012, commente la note faisant le bilan quantitatif des collections emménagées aux Grands Moulins. Concernant le catalogue élaboré avec l'ensemble des bibliothèques membres du GIP, la répartition des notices (70% BULAC, 30% bibliothèques partenaires) met bien en valeur le caractère partagé de cet outil. Pour établir les chiffres figurant dans ce document, il convient de bien distinguer ceux qui correspondent à des exemplaires, obtenus à partir de requêtes informatiques, et l'évaluation des documents physiques, ces données ayant été produites par la conversion de mètres linéaires, avec des vérifications sur échantillons. Les fichiers non rétroconvertis ont également été pris en compte. Toutes les données restent à affiner.

Antoine Marès fait confirmer que ces chiffres tiennent aussi compte des doubles. Alexandre Asanovic précise qu'il n'y a pour l'instant aucun plan de désherbage prévu pour les collections déjà inventoriées et cataloguées. En revanche, il est procédé à un tri sévère des dons pour éviter l'entrée d'exemplaires multiples non pertinents.

Chantal Chanson-Jabeur indique que le SEDET a fait don de ses doubles à ses étudiants.

Quant à la MSH, Jean-Luc Racine signale qu'elle envoie ses doubles aux bibliothèques à l'étranger, avec une subvention du MAE pour le transport.

Alain Blum demande si le libre-accès est déjà saturé et quelle est la nature de la gestion dynamique des collections.

Alexandre Asanovic profite de cette question pour présenter la note sur l'actualisation de la politique documentaire de la BULAC. Il ne s'agit nullement d'une révolution, mais d'un moment particulièrement favorable (après un an de fonctionnement, avec l'arrivée d'un nouveau chef de pôle...) pour revenir vers les collections, s'en emparer et y réfléchir. La première étape du processus consiste naturellement à dresser un état des lieux, afin de permettre à chaque acquéreur de prendre le recul nécessaire pour bien apprécier des fonds d'origine très composite. Le libre-accès étant plein à 65%, il est temps de réfléchir à sa gestion dynamique. Différents points sont à prendre en compte :

- trouver un circuit rapide pour les documents d'actualité
- prendre en compte l'évolution du paysage documentaire immédiat (BNF, Condorcet...)
- coordonner les acquisitions avec les bibliothèques du périmètre BULAC.

L'objectif est de parvenir à établir des plans de développement des collections qui satisfassent d'une part les attentes des étudiants, en visant un corpus de référence de qualité tout au long de la chaîne d'apprentissage, et qui permettent d'autre part de créer une interface de discussion avec les enseignants-chercheurs.

Différentes méthodes seront employées :

- optimiser la veille documentaire

- porter une attention particulière aux « petites » langues
- réfléchir posément aux pratiques des utilisateurs et aux potentialités offertes par la constitution de corpus documentaires multi-supports
- évaluer les méthodes de travail avec les acquéreurs et améliorer la coordination des pratiques, en y incluant la discussion sur le partage des ressources électroniques avec les autres bibliothèques du périmètre.

Jean-Luc Racine confirme que le principal sujet qu'il va falloir traiter est bien le partage documentaire avec Condorcet. Antoine Marès pense que cela pourrait poser un problème aux africanistes, suivant le choix qui sera fait pour le fonds du CEAF, actuellement rue Mahler. Où seront les ressources, où seront les chercheurs...?

Daniel Renoult constate que le problème est toujours le même : le conseil scientifique de la BULAC sert de chambre d'instruction et d'écho pour toutes les questions liées à la recherche dans le domaine des aires culturelles. Il souhaiterait que le projet Condorcet ait l'oeil fixé sur le futur et ne vise pas à refaire la même bibliothèque que la BULAC.

Pour Alain Blum, il est clair qu'on ne fera jamais une grande bibliothèque pour les aires culturelles à Condorcet, il ne s'y trouvera qu'une petite bibliothèque pour les équipes.

Pour Jean-Luc Racine et Antoine Marès, tout dépendra de la politique de Condorcet en termes de ressources électroniques, mais les choses sont encore très floues.

Daniel Renoult regrette que l'on soit toujours écartelé entre l'identité de chaque établissement, toujours appuyé sur son identité documentaire. Il souligne que la force de la BULAC est d'accepter les fonds documentaires en dépôt, ce qui permet de décriper les décisions initiales. Ensuite, il revient aux chercheurs de voir ce qui leur convient le mieux.

Alain Blum demande si la BULAC est prête à acquérir des fonds d'archives numériques. Daniel Renoult pense qu'il n'y a aucune objection de principe, mais qu'il faudra une bonne coordination avec la BDIC.

Éric Meyer s'inquiète de l'impact du retard d'acquisition pendant la période de préparation du déménagement. Tiphaine Vacqué relativise le problème : la période d'interruption avait été bien anticipée par les acquéreurs et il n'y a eu que trois à quatre mois d'interruption complète de la veille... mais l'allongement dans les mêmes proportions de la chaîne de reliure donne le sentiment d'une coupure plus longue.

Éric Meyer s'interroge également sur la capacité à obtenir l'usage par les bibliothèques partenaires du module de gestion des acquisitions, afin de partager à la source la connaissance sur les achats projetés ou en cours. Alain Blum répond que sur ce point, on ne peut qu'espérer les convaincre... Soline Suchet souligne que pour les achats très importants les échanges d'information se font, même en l'absence d'outil informatique partagé.

5. ORIENTATIONS DE TRAVAIL DE LA MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT-RECHERCHE

Soline Suchet, qui a pris la responsabilité de la mission en septembre 2012, fait le constat qu'un an d'activité ne suffit pas pour que sa définition soit stabilisée : malgré un premier bilan positif et très intéressant, la mission se cherche encore. Elle présente les quatre axes de travail retenus pour l'année 2013 (cf. programme d'activité 2013 de la BULAC).

Elle développe plus particulièrement le projet de répertoire scientifique et documentaire. Éric Meyer est convaincu que ce répertoire peut être un outil très important de promotion.

Jean-Luc Racine en est également convaincu, mais souligne la nécessité de rechercher toutes les synergies pour son élaboration. La situation des équipes est très mouvante, surtout pour ce qui

est de leur participation à des réseaux : on ne sait pas, par exemple, ce qui va se passer pour le réseau Asie, dont le GIS Asie rend l'avenir incertain.

Michèle Therrien s'enquiert de la politique de la BULAC concernant les thèses. Soline Suchet rappelle que seul l'INALCO a l'obligation légale de déposer ses thèses à la BULAC. Pour les autres établissements, il ne peut s'agir que de dépôt volontaire. Mais l'entrée progressive des établissements dans STAR va faire évoluer la situation : le dépôt et la diffusion électroniques des thèses devraient faciliter leur accès.

Michèle Therrien souhaiterait que les mémoires de master, quand ils sont de qualité exceptionnelle, puissent aussi faire l'objet d'un dépôt à la bibliothèque.

Alain Blum demande à la mission de bien vouloir organiser une présentation des collections « Europe ».

6. PROGRAMME D'ACTION CULTURELLE 2013

À la veille de quitter ses fonctions, Mélanie Le Torrec fait d'abord le bilan de la résidence d'écrivain de Claire Fercak, expérience extrêmement riche tant du point de vue du fonctionnement interne qu'en termes de communication externe. Elle rappelle ensuite les grandes lignes du programme pour le 1er semestre 2013, dont la version papier a été remise aux membres du conseil.

Concernant la diffusion du programme, elle précise que des éléments en sont repris tous les mois dans la lettre d'information électronique ; qu'il est envoyé sous forme électronique à tous les sites spécialisés ; qu'il figure sur le site web de la BULAC ; que la version papier est largement diffusée au sein du Pôle des langues et civilisations et envoyée également à tous les établissements partenaires.

Michèle Therrien remercie Clotilde Monteiro, et plus largement la BULAC, qui ont suggéré et organisé la participation de plusieurs enseignants de l'INALCO au festival America.

La prochaine réunion du conseil scientifique est fixée au 14 juin 2013 à 9h30. Elle accueillera les nouveaux membres qui auront été désignés par le conseil d'administration au printemps 2013.